

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL652

présenté par
M. Denaja, rapporteur

ARTICLE 24

I. - À l'alinéa 3, après le mot :

« État »,

insérer le mot :

« concerné » ;

II. - En conséquence, procéder à la même insertion à l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.